



Problème Sortie de Bail

Par maxdupuis

Bonjour a tous ,

Besoin de votre aide sur une sortie de bail.

En effet nous avons resilié notre bail de location d'un appartement et il ce trouve qu'il y a un désaccord sur l'etat des lieux de sortie.

Lors de l'etat des lieux d'entrée, le propriétaire etait absent ! il avait fait l'etat des lieux seul avant, c'etait a nous ensuite de controlé sans sa presence sur place.

Bien sur lors de l'etat des lieux de sortie, il etait bien present et nous a indiqué de nombreuses chose qui bien n'etait pas presente sur l'etat des lieux d'entrée.

Comment annulé l'etat des lieux de sortie pour qu'il soit nul ?

D'autre part , ce n'est pas le propriétaire qui a fait l'etat des lieux d'entree ou de sortie mais son fils.

Merci d'avance pour vos reponses .

Par yapasdequoi

Bonjour

Si vous l'avez signé vous ne pouvez plus l'annuler.

Et si l'état des lieux d'entrée est incomplet, vous aviez 10 jours pour le compléter.

Et peu importe si le bailleur est présent ou a délégué un représentant.